

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

crédit Question écrite n° 58747

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le péril que représente l'expansion actuelle du crédit renouvelable en France. En effet, il semble que nombre d'organismes de crédit, qui ont un recours très important au crédit renouvelable, ne vérifient que de manière incomplète la solvabilité des emprunteurs. L'enquête tirant ces premiers résultats, et réalisée par l'UFC Que choisir, insiste par la suite, et à juste titre, sur le peu d'information donnée aux emprunteurs, notamment sur le taux d'intérêt et le prix tant du crédit que des mensualités. C'est un grand flottement qui est de mise, semble-t-il de plus en plus, parmi les organismes de crédit. Par conséquent, il lui demande son analyse sur ce problème, et les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre pour inciter ces organismes à davantage de transparence et de retenue.

Données clés

Auteur: M. Patrice Verchère

Circonscription: Rhône (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 58747 Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8926 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)